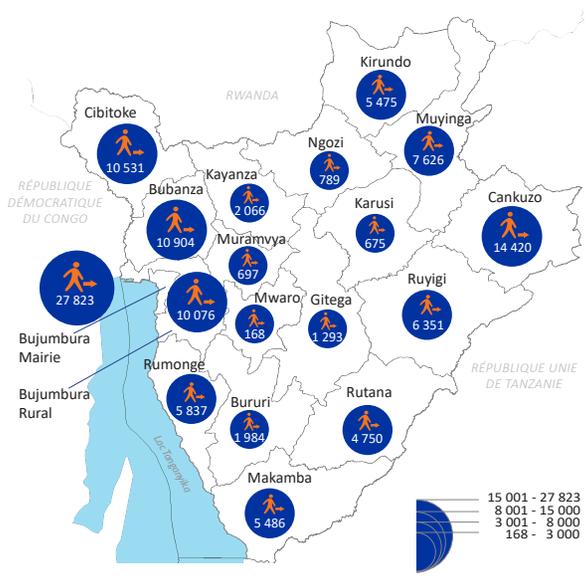




116 951 PDI*
25 780 Ménages Déplacés

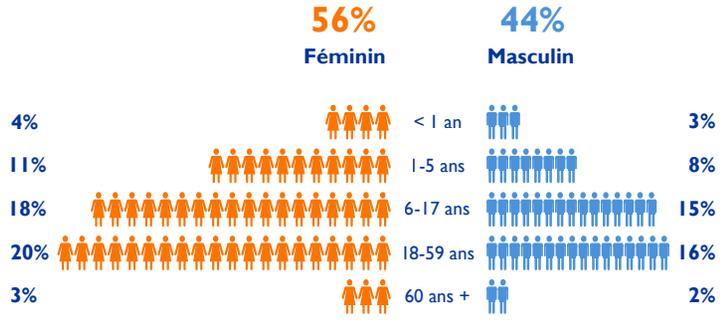
*Personnes Déplacées Internes

PRÉSENCE DES PDI PAR PROVINCE

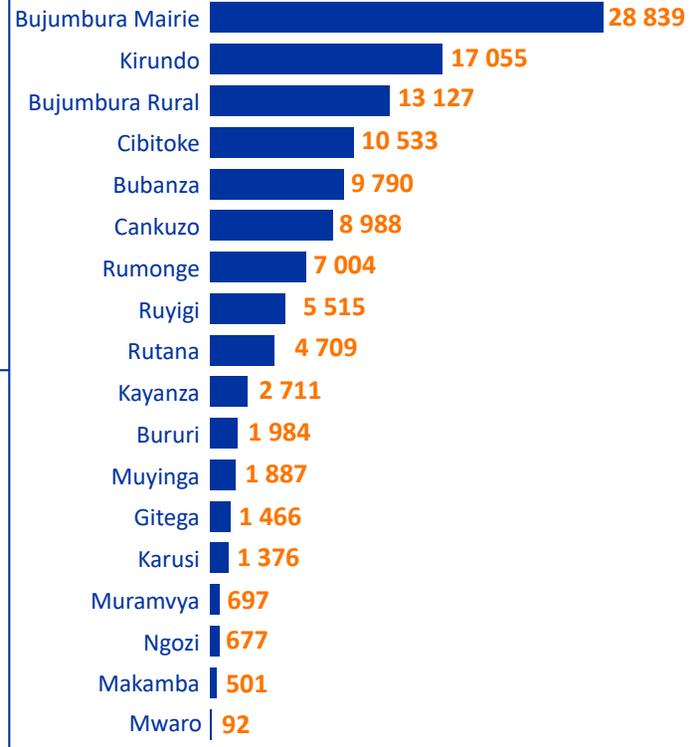


© OIM Burundi - Carte de référence (février 2020)
Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGBEU

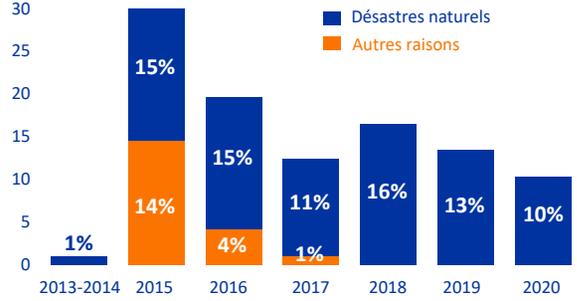
DÉMOGRAPHIE



PROVINCES D'ORIGINE

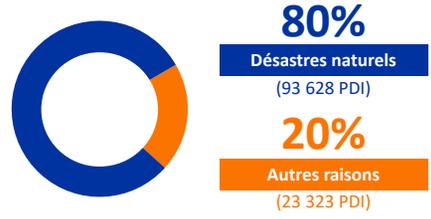


PÉRIODES DE DÉPLACEMENT PAR RAISON DE DÉPLACEMENT*

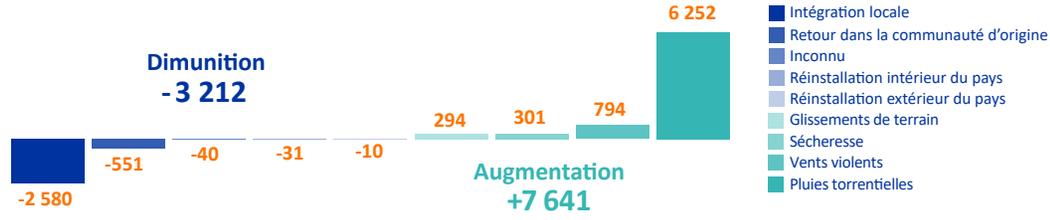


*PDI actuellement déplacés

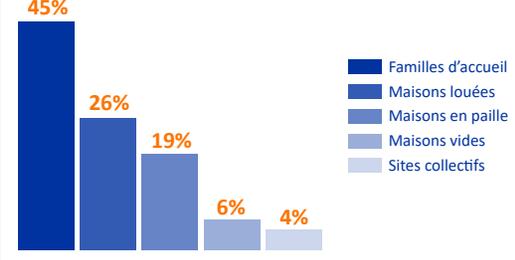
RAISONS DE DÉPLACEMENT



CHANGEMENT DU NOMBRE DE PDI PAR RAISONS DE DÉPLACEMENT PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT



TYPES D'HÉBERGEMENT



MÉTHODOLOGIE: La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. L'évaluation de la sous-zone est réalisée mensuellement au niveau de la commune avec les informateurs clés. Cette évaluation fournit des informations sur le nombre de personnes déplacées (PDI), leur provenance, la cause et la période du déplacement ainsi qu'une liste de toutes les collines qui abritent des PDI. Cette collecte de données est effectuée par des volontaires formés de la Croix-Rouge de nationalité Burundaise.



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
DTMBurundi@iom.int - www.displacement.iom.int/burundi

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation internationale pour les migrations [février 2020], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)". Les données ont été collectées pendant la période du 03 au 24 février 2020.

